

# COLLEGE PRIVE EUGENE DE MAZENOD

## Section Européenne

En collaboration avec le Lycée Paul Mélizan nous projetons la création d'une Section Européenne Anglais, la demande devant encore être étudiée par les services du Rectorat.

En lycée elle amène à dispenser les cours d'au moins une discipline non linguistique (Histoire par exemple) en Anglais dont l'épreuve du baccalauréat sera également passée dans cette langue.

Pour amener les élèves à ce niveau de langue à l'entrée au lycée, les collèges associés au projet doivent offrir un enseignement renforcé d'anglais depuis la 4ème.

Dès cette année nous proposons aux élèves des classes de 4ème et de 3ème de suivre cet enseignement renforcé deux soirs par semaine de 17h15 à 18h15 (voir emploi du temps).

L'inscription en Section Européenne en 4ème oblige à suivre cet enseignement pendant toute la durée du cycle 4ème - 3ème.

Il ne s'agit pas d'un soutien mais au contraire d'un approfondissement, autant sur le plan du langage que de la culture liée à la langue, qui outre les cours supplémentaires demande un investissement au niveau du travail.

A noter également que au fur et à mesure du développement du projet, des échanges pourront être proposés avec des établissements étrangers partenaires.

Ayant pris connaissance de ces modalités, nous vous invitons à nous faire connaître votre souhait d'une inscription dans la Section Européenne pour le vendredi 27 septembre au matin, le cours devant débuter la semaine du lundi 30 septembre.

En fonction du nombre de places disponibles et du niveau requis, les demandes seront étudiées et une confirmation ou un refus d'inscription sera signifié.

Le Chef d'établissement

Je soussigné \_\_\_\_\_

responsable de l'élève (nom - prénom - classe) \_\_\_\_\_

- demande son admission en Section Européenne Anglais
- ne demande pas son admission en Section Européenne Anglais

A Marseille le

Signature